

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 02213

Numéro SIREN : 851 703 025

Nom ou dénomination : MURTOL

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2020 sous le numéro de dépôt 14822

MURTOL
Société par Actions Simplifiée au capital de 16.000.000 euros
Siège Social : 9 rue Louis Neel – Synergie Park-
59 260 LEZENNES
851 703 025 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le 12 juin, à 16 heures,

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée MURTOL, au capital de 16.000.000 euros dont le siège est LEZENNES – 59 260 - 9 rue Louis Neel – Synergie park, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège social, sur la convocation régulière du Président.

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE-----

A pris les décisions relevant de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation, s'il y a lieu des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président ;
- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant.

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE-----

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion et constatant que la Société est amenée à établir des comptes consolidés, décide de nommer pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

- **Monsieur Olivier DELDIQUE**, domicilié à LAMBERSART (59130) – 5 Rue André Messenger Parc de la Cessoie, en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire ;
- **La société AUDIT & COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE**, dont le siège social est à LILLE (59000) – 59 Boulevard Vauban, en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente

La société VIPAG

Représentée par Hugues VANDEWOESTYNE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of vertical and horizontal strokes on the right, ending in a long horizontal line.